

INTERNET

David Post, expert en droit du réseau, se défie du «gouvernement du Net»:
«L'Icann exerce un pouvoir inquiétant»

Los Angeles correspondance

Pour David Post, codirecteur de l'institut de cyberdroit à l'université Temple de Philadelphie, le cyberspace est aussi réel que la paire de baskets rouges qu'il porte aux pieds. Comme son héros Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis et père de la Déclaration d'indépendance, l'ancien avocat de 49 ans pense qu'un Nouveau monde doit être régi différemment de l'ancien.

Américain libertaire pur jus, comme de nombreuses figures de l'Internet, il a lancé icannwatch.org, le site le plus critique envers l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), le «gouvernement du Net». Cet ancien professeur d'anthropologie explique, avec son accent de Brooklyn, qu'il «fait plus confiance aux internautes qu'aux gouvernements».

Dans un livre à paraître, vous écrivez qu'au XVIII^e siècle, Charles Dickens était furieux que des gens puissent emmener ses livres en Amérique et les distribuer sans lui reverser d'argent. Un peu comme le groupe Metallica proteste contre Napster. Quelles leçons en tirez-vous?

A cette époque, toute une génération venue en Amérique s'est libérée en débarquant dans un monde affranchi des anciennes lois et des anciennes habitudes. Elle se disait que les institutions du moment ne devaient pas être forcément celles de demain. Thomas Jefferson voulait explorer l'Amérique, mais beaucoup de gens, y compris George Washington, étaient inquiets à l'idée d'aller à l'Ouest. Ils pensaient qu'il n'y aurait pas de lois, que ces nouvelles terres seraient difficiles à contrôler. L'Internet suscite le même genre d'interrogations. Je suis du côté de Jefferson: il aurait exploré le cyberspace. Une société a besoin d'une frontière vers laquelle lorgner. Jefferson se serait sans doute deman-

«L'Icann ne devrait pas prendre de décisions "politiques": elle n'en a ni l'autorité ni la légitimité. Elle doit devenir

dé: «C'est quoi un site web? C'est invisible.» quoi Napster?», avant de prendre des décisions. Nous sommes sur le rivage de l'Internet, un nouvel endroit sauvage, intéressant, où les gens peuvent redémarrer de zéro et penser l'impensable.

Vous militez pour un «cybermonde libre», sans droits d'auteur ni marques déposées. Aucune loi du monde réel ne doit être appliquée pour réprimer les infractions sur le réseau?

Regardez l'affaire Yahoo en France: la loi française sur les objets nazis n'est pas efficace si elle n'est pas étendue au-delà des frontières du pays (sur le Net).

Mais si elle l'était, ce serait injuste. Je ne vois pas comment résoudre ce problème. Il y a là une menace sérieuse pour la liberté d'expression sur le Net. Les gouvernements nationaux sont censés exercer leur pouvoir uniquement sur les citoyens du pays qui les ont choisis.

Les sites basés aux Etats-Unis sont assujettis aux lois américaines. Le visiteur étranger peut juger leur contenu offensant ou trop conservateur, et il n'a pas le choix...

Certes, mais je ne vois pas de solutions. Avec l'affaire Yahoo, les sites web risquent de devoir se mettre en conformité avec les lois de tous les pays. Ce serait ingérable. Le filtrage géographique est ce qu'il y a de plus facile à mettre en place. Mais, même si je peux installer un filtre sur mon site, qui m'indique l'origine de mes visiteurs, je dois aussi comprendre quelles sont les lois dans chacun de ces pays.

Le seul moyen de s'en sortir serait de proposer des contenus légaux partout. Ce serait dangereux. La Malaisie envisage de patrouiller l'Internet à l'affût de contenus contraires aux valeurs islamiques. Préserver nos différences est un énorme problème. Par exemple, les Français ont le droit de s'exprimer pour le droit à l'oubli sur le Net, mais comment appliquer cela? Les gouvernements n'ont pas de bonnes réponses.

Mais il faudra bien en trouver?

Rien ne presse. L'Internet va très bien: jamais modèle de communication n'a rencontré autant de succès dans l'histoire de l'humanité. Pourquoi est-ce que tout le monde s'inquiète? Nous ne sommes pas en train de nous lamenter sur la façon de sauver cette ressource extraordinaire. Au contraire! Alors pourquoi vouloir réparer des choses qui ne sont pas cassées?

Sur icannwatch.org, vous affirmez pourtant que la température est en train de monter sur le Net, au point que les internautes vont se retrouver cuits comme des grenouilles!

J'ai écrit cela pour inciter les gens à rester vigilants vis-à-vis de l'Icann. Cet organisme n'est pas en mesure de résoudre les problèmes que nous avons évoqués. Tout le monde doit surveiller l'Icann avant qu'un désastre ne survienne.

Nous devons nous sentir plus familiers avec l'Internet avant de décider de quoi que ce soit.

La réforme du Web, décidée le mois dernier par l'Icann (*Libération* du 18 novembre), a fait beaucoup de mécontents, et la légitimité de cet organisme est de plus en plus contestée. A juste raison?

L'Icann n'a rien fait de très grave cette fois-ci (en approuvant sept nouveaux sous-domaines du Web, comme «.biz» ou «.info»). Ses procédures sont plus intéressantes à analyser que le résultat de leurs meetings. Certes, j'aurais voulu assister à la création de beaucoup plus d'extensions, mais je me demande avant tout pourquoi l'Icann a choisi telle entreprise pour gérer tel suffixe, et pas telle autre.

Le pouvoir corrompt, or l'Icann exerce un pouvoir inquiétant. Ceux qui, à l'Icann, pensent que trop de nouvelles extensions déstabiliseraient l'Internet sont peut-être de bonne foi, mais ils ont tort.

Faut-il supprimer l'Icann?

L'Icann ne devrait pas prendre de décisions «politiques»: elle n'a ni l'autorité ni la légitimité nécessaires. Elle devrait se cantonner aux questions techniques. Le gouvernement du Net doit devenir invisible.

Comment?

Quand je téléphone au Mozambique, je m'en remets à un groupe international de télécommunications, dont j'ignore tout. Ce groupe a une fonction de coordinateur technique, qu'il fait bien. Voilà un bon modèle pour l'Icann ●

Recueilli par EMMANUELLE RICHARD

www.icannwatch.org
www.temple.edu/lawschool/dpost.html